

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2012**

**PRESENTS** : Pierre MUEL, Maire, Jacky MERY, Jacqueline LEGAY, Michel SCHNEIDER, Adjoints,  
Pierre MAUCOURT, Nathalie SIEFERT-BERTRAND, Jean-Pierre FRANCOIS, Robert ADAM, Laetitia SENAND, Pascal THIERY, Thierry TRESSE, Christine RASMUS, Conseillers.

**ABSENTS EXCUSES** : Damien JASPARD.

**ABSENTS NON EXCUSES**: NEANT.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de séance du 23 Février 2012 qui est adopté à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.

Monsieur Thierry TRESSE est nommé secrétaire de séance.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **2012/ 03/01. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF M14 2011**

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2011 chapitre par chapitre :

**Section Fonctionnement** :

- Dépenses : 266 916,09 €

- Recettes : 300 831,79 €

L'excédent de résultat de l'exercice s'élève à 33 915,70 €

L'excédent de résultat reporté s'élève à 306 315,17 €

Le résultat de clôture fait ressortir un excédent d'un montant de 340 230,87 €.

**Section Investissement** :

- Dépenses : 47 399,19 €

- Recettes : 241 137,40 €

L'excédent de résultat de l'exercice s'élève à 193 738,21 €

Le déficit de résultat reporté s'élève à 98 997,40 €

Le résultat de clôture fait ressortir un excédent de 94 740,81 €

**Résultat des restes à réaliser :**

- Dépenses d'investissement engagées non mandatées : 65 646 €

- Recettes d'investissement restant à réaliser : 3 610 €

Besoin de financement de 62 036 €

Soit un excédent de financement global de 32 704,81 €.

Monsieur le Maire se retire de la salle du Conseil pour ne pas participer au vote.

Monsieur Jacky MERY, 1<sup>er</sup> Adjoint, propose aux Conseillers de passer au vote.

Le Compte Administratif M14 2011 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire est invité à reprendre sa place au sein du Conseil.

## **2012/ 03/02. VOTE DU COMPTE DE GESTION M14 2011**

*Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion M14 2011 de Monsieur le Percepteur qui est fidèle au Compte Administratif 2011.*

*Le Conseil Municipal approuve ce Compte de Gestion M14 2011 à l'unanimité.*

## **2012/ 03/03. AFFECTATION DU RESULTAT M14**

*Après avoir approuvé le Compte Administratif et le Compte de Gestion de l'exercice 2011 affichant les résultats suivants :*

*Section Fonctionnement :*

*Excédent de résultat de clôture s'élevant à 340 230,87 €*

*Section Investissement :*

*Excédent de résultat de clôture s'élevant à 94 740,81 €*

*Besoin de financement des restes à réaliser s'élevant à 62 036,00 €*

*Soit un non besoin de financement global.*

*Sur proposition de Monsieur le Maire le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement d'un montant de 340 230,87 € de la manière suivante :*

- Affectation en report à nouveau au compte 002 (FR) du Budget Primitif 2012 la somme de 340 230,87 €.*

## **2012/ 03/04. TAXES COMMUNALES 2012**

*Avant de présenter le budget primitif, Monsieur le Maire expose l'état de notification des taxes communales et propose au Conseil de maintenir les taux d'imposition des trois taxes directes locales à savoir :*

- Taxe d'Habitation 11,63 % dégageant un produit de 66 663 €*
- Taxe Foncière Bâti 9,50 % dégageant un produit de 41 658 €*
- Taxe Foncière Non Bâti 26,35 % dégageant un produit de 8 959 €*

*L'ensemble des trois taxes rapporteront donc un produit de 117 280 € pour 2012, sans coefficient de variation.*

*Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.*

*En ce qui concerne le prix des autres taxes, Monsieur le Maire propose d'augmenter la part communale eau et de maintenir les autres, à savoir :*

- Eau part communale : 0,23 € augmentation à 0,25 €*
- Taxe d'Aménagement (Urbanisme : réforme de la fiscalité de l'aménagement au 01/03/2012) : 3 %*
- Raccordement au réseau d'eau : 55 € (inchangé)*
- Concession Cimetière (trentenaire) : 100 € (inchangé)*
- Concession Columbarium (trentenaire) : 1 000 € (inchangé).*

*Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.*

**2012/ 03/05. VOTE DU BUDGET PRIMITIF M14 2012**

Section Fonctionnement

Monsieur le Maire propose chapitre par chapitre les dépenses et recettes de fonctionnement qui s'élèvent à 598 569,87 € :

Le Conseil Municipal approuve ce budget à l'unanimité.

Section Investissement

Monsieur le Maire propose chapitre par chapitre les dépenses et recettes d'investissement qui s'élèvent à 627 920,68 €.

Le Conseil Municipal approuve ce budget à l'unanimité.

**2012/ 03/06. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF EAU M49 2011**

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2011 chapitre par chapitre :

Section Exploitation :

- Dépenses : 9 424,00 €

- Recettes : 9 931,05 €

L'excédent de résultat de l'exercice s'élève à 507,05 €

Le déficit de résultat reporté s'élève à 332,44 €

Le résultat de clôture fait ressortir un excédent d'un montant de 174,61 €.

Section Investissement :

- Dépenses : 2 019,00 €

- Recettes : 9 424,00 €

L'excédent de résultat de l'exercice s'élève à 7 405,00 €

Le déficit de résultat reporté s'élève à 110 157,40 €

Le résultat de clôture fait ressortir un besoin de financement d'un montant de 102 752,40 €.

Résultat des restes à réaliser :

- Dépenses d'investissement engagées non mandatées : 17 000 €

- Recettes d'investissement restant à réaliser : Néant

Besoin de financement de 17 000 €

Soit un besoin de financement global de 119 752,40 €

Monsieur le Maire se retire de la salle du Conseil pour ne pas participer au vote.

Monsieur Jacky MERY, 1er Adjoint, propose aux Conseillers de passer au vote.

Le Compte Administratif Eau M49 2011 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire est invité à reprendre sa place au sein du Conseil.

**2012/ 03/07. VOTE DU COMPTE DE GESTION EAU M49 2011**

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion Eau M49 2011 de Monsieur le Percepteur qui est fidèle au Compte Administratif 2011.

Le Conseil Municipal approuve ce Compte de Gestion Eau M49 2011 à l'unanimité.

**2012/ 03/08. AFFECTATION DU RESULTAT EAU M49**

*Après avoir approuvé le Compte Administratif et le Compte de Gestion de l'exercice 2011 affichant les résultats suivants :*

Section Fonctionnement :

*Excédent de résultat de clôture s'élevant à 174,61 €*

Section Investissement :

*Besoin de financement de résultat de clôture s'élevant à 102 752,40 €*

*Besoin de financement des restes à réaliser s'élevant à 17 000,00 €*

*Soit un besoin de financement global de 119 752,40 €.*

*Sur proposition de Monsieur le Maire le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation d'un montant de 174,61 € de la manière suivante :*

- *Affectation au compte 1068 (IR) du Budget Primitif 2012 la somme de 174,61 €.*

**2012/ 03/09. VOTE DU BUDGET PRIMITIF EAU M49 2012**

*Monsieur le Maire propose pour cette année un budget de :*

- *10 019,00 € en dépenses et recettes d'exploitation*
- *128 593,61 € en dépenses et recettes d'investissement.*

*Le Conseil Municipal approuve ce budget à l'unanimité.*

**2012/ 03/10. SIVOM DE MONTIGNY-LES-METZ, MARLY ET ENVIRONS**

*Monsieur le Maire donne lecture du courrier émanant de Monsieur le Préfet de la Moselle concernant la mise en œuvre du Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale portant sur la notification de l'intention de dissoudre le SIVOM de Montigny-lès-Metz, Marly et Environs.*

*Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la dissolution du SIVOM de Montigny-lès-Metz, Marly et Environs à effet au 1<sup>er</sup> Janvier 2013.*

**2012/ 03/11. NOUVELLE APPELLATION DE VOIE**

*Monsieur le Maire propose au Conseil de nommer 2 nouvelles voies sur le territoire communal.*

*Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :*

- *décide de nommer officiellement 2 nouvelles voies :*
  - *à Marieulles (sortie du village direction Sillegny – Lorry-Mardigny) :  
« Chemin du Jardin Brion » soit 100 m ;*
  - *à Vezon (accès nouveau groupe scolaire) :  
« Chemin Terre en Vigne » soit 150 m ;*

- décide d'intégrer ces nouvelles voies d'une distance de 250 m dans le domaine public communal portant ainsi la nouvelle valeur de la longueur de la voirie classée dans le domaine public communal à 7 315 m ;
- charge Monsieur le Maire de solliciter le Conseil Général pour le déplacement du panneau d'agglomération Marieulles.

## **2012/ 03/12. ITINERAIRE DE RANDONNEE PEDESTRE**

Dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), Monsieur le Maire expose au Conseil les propositions de Metz-Métropole en accord avec le Comité Départemental du Tourisme (CDT) de boucles de carte des balades nature à la labellisation « Moselle Pleine Nature ».

Vu l'ordonnancement n° 2000-914 du 18 septembre 2000 du Code de l'Environnement ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **donne** un avis favorable à l'ensemble du plan présenté sur les documents cartographiques ci-joints ;
- **autorise** la pose de jalonnements permanents du cheminement à l'aide du balisage et de la signalétique homologué ;
- **s'engage** à veiller au maintien des équipements de signalisation de l'itinéraire ;
- **demande** au Conseil Général d'inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées, les chemins ruraux et sentiers communaux listés ci-dessous et répertoriés sur les cartes et tableaux joints :
 

- Tronçon n° 1	Section 9	Parcelle non cadastrée
- Tronçon n° 10	Section 2	Parcelle 237
- Tronçon n° 11	Section 3	Parcelle 132
- Tronçon n° 12	Section 3	Parcelle 147
- Tronçon n° 13	Section 3	Parcelle 116
- Tronçon n° 14	Section 3	Parcelle 117
- **s'engage** à ne pas aliéner l'emprise des chemins ruraux et sentiers communaux inscrits au plan, en cas de nécessité d'aliénation d'un chemin rural ou d'un sentier communal inscrit au plan, à informer le CDT et à lui proposer obligatoirement, sous peine de nullité un itinéraire de substitution qui doit être approprié à la randonnée et ne pas allonger le parcours de manière excessive ou diminuer sensiblement la qualité des paysages traversés. Toute opération publique d'aménagement doit également respecter ce maintien ou cette continuité ;
- **s'engage** à interdire la coupure des chemins par des clôtures.

- DIVERS** :
- Nettoyage de Printemps : Samedi 31 mars 2012.
  - Une Rose ... Un Espoir : Dimanche 29 Avril 2012.
  - Elections présidentielles : Dimanche 22 Avril et 6 Mai 2012.

Marieulles, le 10 Avril 2012

Le Maire,  
P.MUEL